



LA GAZETTE DE QUEBEC

Est publiée chaque jour.

CHEZ SAMUEL NEILSON,

IMPRIMEUR ET LIBRAIRE, RUE DE LA MONTAGNE, Lundi, mercredi et vendredi, en anglais, mardi, jeudi et samedi, en français.

ABONNEMENTS

Pour les deux papiers 30s. par an, et 2s. frais de poste. Le papier français ou anglais séparément, 20s. p. a., et 6s. frais de poste.

Advertisements:—Ces envois avant midi le jour de la publication seront publiés selon l'ordre par écrit donné, ou bien dans les deux langues jusqu'à contre-ordre (sauf de direction par écrit, à raison de 2s. 6d. pour 6 lignes et au-dessous, la première insertion, et les suivantes 7d. chaque; pour 10 lignes et au-dessus de 6, 3s. 4d., la première insertion, et chaque suivante 10d. Dans les deux langues le double des taux mentionnés.)

AGENS.

- Montréal, J. Starke, Jones & Cie. Trois Rivières, George Stobbs (St. André), W. G. Blanchard (Ottawa), G. W. Allopp (St. Jean), P. A. Dorion (Lobinière), M. Fiteau (Rivière du Loup), M. Chalon (Nicola), M. Cresse (La Baie), M. D. McDonald (Sherbrooke), C. Whiteher (St. Michel), M. Franchonou (St. Jean), Henry Penton (Yamaska), Wm. Henry, J. Loughry

VARIÉTÉS.

THÉÂTRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

La Duchesse de Lavaubalière, drame en cinq actes; par M. de Rougemont.

Dans toutes les personnalités, la plus ingénieuse et la plus vraie est sans contredit celle du bon et du mauvais Ange. Elle trouve toujours le chemin de l'esprit ou du cœur, et c'est la seule idée peut-être dont on puisse toujours user sans crainte de jamais en abuser. Qu'y a-t-il, en effet, de plus simple et de plus sublime, de plus doux et de plus imposant, de plus terrible et de plus consolant tout à la fois que ces deux grandes figures qui président à nos destinées, et qui nous montrent sans cesse dans le passé, dans le présent et dans l'avenir le sentier du Bien et la vaste carrière du Mal? C'est le mauvais Ange qui jette au cœur des princes les idées d'usurpation, aux âmes fougueuses les passions mauvaises, aux esprits ambitieux l'apostasie et la bassesse; c'est lui qui agresse les dents des laïques-cerviers, qui transforme les principes de désordre en attentats odieux, qui affile la langue élastique des orateurs subventionnés, et qui taille la plume de l'école moderne.

C'est le bon Ange, au contraire, qui conserve le dépôt des idées protectrices, qui ramène à la longue les esprits égares, qui persuade par la raison, qui fortifie par la vérité et qui nous fait confier notre foi politique jusque sur les bancs de la cour d'assises. C'est lui qui inspire les bonnes résolutions, qui corrige par le repentir, qui excite par les bons conseils, et qui réagit sur les esprits les plus aveuglés au point de faire dire souvent à nos adversaires ce que nous avons dit nous-mêmes. En tout temps et en toutes choses, dans la vie privée, dans la vie politique, dans les arts, dans les sciences, dans la littérature, on reconnaît le combat du bon et du mauvais principe, partout on retrouve leur influence, même au théâtre de la Porte-Saint-Martin, qui a aussi ses bons et ses mauvais génies.

Ses mauvais génies sont tous ces talents douteux qui étudient l'humanité à la façon des chirurgiens, n'ont trouvé dans le cœur humain que du sang noir avec lequel ils ont écrit leurs ouvrages. C'est ainsi que Tour de Nestle, les Enfants de Lara, et Don Juan de Marana, chefs d'œuvre magnifiques qui ont mis ce théâtre à deux pas de sa perte. Ses bons génies sont ceux qui plus graves et plus habiles, veulent que la scène soit une école de mœurs, un foyer d'inspirations généreuses, un enseignement moral et salutaire. A ceux-là, bien peu nombreux depuis l'explosion du romantisme, nous ne devrions guères de plus un an que la Berlin de l'Emigré, si M. de Rougemont se venait de nous donner un drame si riche d'intérêt et de bons sentiments, si pur de langage et d'intention, que je le regarde comme le signal d'une heureuse réaction et presque comme l'avant-coureur de la restauration du théâtre, restauration que les lois de septembre ne défendent pas d'espérer.

Ne vous attendez donc à rencontrer dans le récit rapide que je vais faire, ni bonnes lames de Tolède, ni meurtriers de profession, ni duellistes engagés, ni apologie du vice, ni glorification de l'adultère, ni excuse pour toutes les dépravations; l'auteur s'est contenté de mettre le bien aux prises avec le mal et il a voulu tout niaisement que le crime fût puni, ce qui ne l'a pas empêché d'user largement des libertés que donne le genre du drame, comme vous allez en juger.

George Raymond est un bon fermier, riche d'honneur et pauvre d'argent, qui a pour tout trésor une jeune fille élevée dans la crainte de Dieu et dans la pratique de toutes les vertus. C'est tout son bien. Un regard de sa Louise bien aimé le repose de ses fatigues, un sourire de l'innocente créature le console de ses chagrins, un mot de sa douce voix lui met la joie au cœur. Le digne homme ne vit que pour sa fille, son amour paternel est si lui seul un bonheur, et sa tendre sollicitude qui ne se dément jamais, lui semble payée outre mesure par l'amour de sa fille. Lorsqu'il a eu le malheur d'être blessé, c'est de sa Louise qu'il a reçu les soins les plus vigilants et les plus pressés, c'est plutôt à elle qu'il attribue sa prompte guérison qu'à la science de son chirurgien! Et cependant le jeune élève en médecine qui l'a assisté dans ses souffrances, ne l'a voulu quitter ni jour ni nuit, tant il y mettait de zèle et de dévouement!

Le bon Raymond, tout malade qu'il avait été, n'avait rien perdu pour cela de sa perspicacité, aussi lui était-il arrivé plusieurs fois de demander si le jeune Adrien resterait sans cesse au chevet de son lit si la jolie Louise n'y était toujours elle-même. Ce n'était pas ingratitude de sa part, c'était clairvoyance, et dès que la guérison fut bien complète, il s'est expliqué avec le jeune homme et la questionnée franchement. Adrien n'a rien caché, il se croit orphelin, et tout ce qu'il sait, c'est qu'il est né aux colonies, qu'il a perdu sa mère pendant qu'elle le ramenait en France, et que depuis il a été élevé dans un collège d'où il est sorti pour faire ses études médicales. Il n'espère qu'en son travail, mais il espère comme on le fait à vingt ans, il regarde l'avenir avec confiance et ne doute pas du succès. La pauvre

Louise reçoit ses serments et ses adieux, c'est sur le sein de son père qu'elle verse de premières larmes, et c'est la parole paternelle qui la fortifie par ses douces consolations.

Pendant que la vertueuse famille espère et se résigne, le crime s'agite au dehors et l'orage gronde autour de l'humble chaumière. Raymond n'a si bien pu dérober sa fille à tous les regards qu'elle n'ait été aperçue par un riche seigneur propriétaire de la ferme dont le bail va expirer. Le duc de Lavaubalière est un roué dans toute l'acception du terme, il est bien de son époque, car il résume en lui seul tous les vices de la régence. Il est mécréant comme Dubois, dissipateur comme le régent et audacieux comme quelqu'un qui compte sur l'impunité. Pour lui, le repos d'une famille est une bagatelle, l'honneur d'une femme une misère, la pratique des devoirs un préjugé ridicule, et l'amour du plaisir la seule loi raisonnable. Jugez des ravages que devait faire un homme qui ne croyait qu'à la vertu de l'or et qui le semait à pleines mains! Il en fit beaucoup et partout, dans le blason, dans la bourgeoisie, dans la roture! Le régent ne faisait ni plus, ni plus mal, et c'était chose difficile assurément que de pécher de pair avec Louis-Philippe d'Orléans, régent de France! Le duc de Lavaubalière avait cette gloire.

A peine a-t-il vu la jeune fille, qu'il jure de l'aimer d'abord, de la posséder après, et de l'abandonner ensuite. Or tout cela arrive et n'arrive pas, voici comment:

Pour pénétrer dans la bergerie je ne saurais dire que le loup se déguise en berger, car il se fit entendre, lui, le vent, sous le nom de Lambert, risquer incognito les premières tentatives, mais il est arrêté tout court par la rencontre de Mre Morisseau, honnête homme s'il en fut, plein d'esprit et de désintéressement quoique notaire, sachant les lois et beaucoup de secrets de famille parce que notaire. Mre Morisseau se constitue l'ange-gardien de l'innocente fille, et la lutte commence assez vivement, car le roué de la régence débute par un rapt avec violence. Aux cris de la victime, le vieux fermier s'élance, il reconnaît l'intendant et le couche en joue, mais le notaire abaisse son arme et lui nomme le ravisseur. Or ne tue pas un duc comme on tuerait un intendant.

Le malheureux père court sur les traces du coupable; mais lorsqu'il arrive à la grille du château de Lavaubalière, voici venir à lui un groupe de cavaliers aux habits éclatants d'or et de broderie. C'est le régent qui honore le duc de sa visite, et qui veut intriguer tant soit peu dans le dessein de lui faire accorder la main d'une riche héritière. Raymond saisit la bride du cheval du prince et demande justice. Ce n'est pas un duc d'Orléans qu'il s'adresse, c'est au régent de France, à celui dont le devoir est de protéger le faible et de comprimer le fort; c'est devant le dépositaire de l'autorité royale qu'il accuse le ravisseur. Il vent sa fille, sa fille chérie, et avec elle une réparation éclatante! C'est en vain que le duc de Lavaubalière offre une somme considérable, car le fermier ne comprend pas que l'honneur puisse se payer au poids de l'or, ce serait d'ailleurs une compensation, et le vieillard outragé veut une réparation. Le régent qui, par bonheur, se trouve à jeun, se conduit en roi; il prend en main la cause de l'offensé; il ordonne au duc de Lavaubalière d'épouser l'intéressante Louise, et Mre Morisseau offre son ministère pour la rédaction du contrat.

Cependant la jeune fille qui avait passé toute une longue nuit à prier, la jeune fille qui repousse la réparation éclatante; elle se refuse à déclarer au duc qu'elle refuse sa main, elle compte bien que cet aveu va tout rompre, mais à son grand étonnement c'est le duc qui insiste pour que le mariage se fasse! Elle a beau lui apprendre qu'elle aime Adrien et lui jurer qu'elle l'aimera toujours, le duc n'en veut pas moins épouser tout de bon et au plus vite. C'est qu'il a appris par Mre Morisseau que le roi dotait Louise et ne lui donnait pas moins de 300,000 livres, plus 500,000 pour dégrèver les biens du futur, plus encore 700,000 pour payer ses dettes, en tout quinze cent mille livres! Mlle Louise Raymond est devenue tout-à-coup un excellent parti comme vous voyez! Les absents ont tort, le pauvre Adrien perd sa cause et Louise épouse le duc de Lavaubalière, elle l'épouse malgré elle, par obéissance au roi, par déférence pour son père et surtout par la force des circonstances. La voilà duchesse!

Où, elle est duchesse, l'éclat l'environne; mais elle n'est duchesse que de nom, car elle n'a jamais voulu que celui qui ne l'a épousée que pour sa dot obtienne d'elle autre chose que la dot. Le duc s'en console en se jetant à corps perdu dans le torrent de débauche qui caractérisa cette époque, et bientôt ruine de nouveau, il se mit à réfléchir et à se dire que s'il était veuf, il pourrait rétablir ses affaires par un autre mariage. Mais, comment devenir veuf, si ce n'est par la mort de sa femme? or, elle tarde bien à mourir de chagrin, et, comme le monstre est fort impatient, il se détermine à l'aider à mourir. Voyez comme le désordre et l'incrédule mènent vite; voici un homme qui, pour satisfaire ses passions, commence par le rapt et va finir par le meurtre!

Il feint de partir pour l'Espagne, mais il revient nuitamment, fait enlever un médecin, et le fait conduire chez lui les yeux bandés. Là, il s'explique! Il lui fait du poison, un poison violent, actif et sûr! Le jeune docteur frémit d'épouvante, et refuse d'abord, mais il se dit que le monstre à figure humaine, qui est devant ses yeux, obtiendra d'un autre côté horrible ordonnance. Bientôt la potion est donnée, le duc ouvre une porte, et l'on peut voir l'infortunée duchesse froide et livide sur son lit de mort. Le jeune médecin se précipite, et jette un cri terrible; il a reconnu sa Louise, mais, si Louise n'entend plus la voix d'Adrien, en revanche le duc terrifié entend celle de Morisseau qui s'écrie: 'Que nul ici ne touche au corps de cette femme; je suis son exécuteur testamentaire!' C'est déjà l'ange vengeur qui paraît.

Le duc de Lavaubalière prend la poste et se dirige en toute hâte vers l'Espagne, mais deux personnes l'ont devancé à Orléans et l'attendent au passage. C'est Adrien d'abord qui veut se venger de son rival, puis c'est Mre Morisseau qui se trouve partout à la fois et qui tient le fil qui doit le guider à travers tant de complications inextricables. Le duc paraît enfin et il n'a pas encore fait deux pas qu'il est vivement provoqué par Adrien qui lui jette au visage les mots d'assassin et de lâche empoisonneur! Les épées sont tirées, mais une main les saisit et les sépare, c'est la main de Morisseau, toujours Morisseau! L'infortuné notaire vient de recevoir par un exprès les derniers papiers qu'il attendait, ceux qu'il devait à la naissance d'Adrien! Adrien est le frère aîné de celui qu'il voulait tuer; c'est lui seul qui a des droits au titre de duc de Lavaubalière! A cette nouvelle qui vous surprend sans doute autant qu'elle l'a surpris lui-même, le duc devient furieux, il veut se précipiter sur ce frère ennemi, mais une figure paraît tout-à-coup au bout de son épée! Est-

ce une illusion ou une réalité, est-ce un fantôme ou un être vivant, les morts sortent-ils du tombeau, est-ce la duchesse de Lavaubalière ou son ombre vengeresse? C'est la duchesse elle-même! Adrien n'avait donné que la recette d'un soporifique puissant, et Morisseau avait fait enlever le corps, de sorte que les pauvres avaient pleuré sur un cercueil vide. Il y a une tombe entre le coupable duc et sa malheureuse femme; s'il veut l'ouvrir, il faut avouer son crime, et alors le gilet s'élève menaçant! Il va crier sa rage sous les verroux de la Bastille. N'avez-vous pas raison de dire que le duc possédait, et ne possédait pas, abandonnait et n'abandonnait pas!

Ce dénouement brille par un luxe de représailles dont l'auteur aurait bien pu se passer, mais toutes ces punitions, qui viennent frapper le coupable, ont excité une vive sympathie. On applaudissait dans les loges, on applaudissait aux galeries, on pleurait et on trébuchait au cintre. Et cet enthousiasme a duré toute la représentation, tant il est vrai que les émotions pures et que les sentiments honnêtes trouvent encore de l'écho sur ce public qui devient froid aux rires effroyables et aux grimaces de dents de l'école moderne. Chaque fois que Morisseau faisait son apparition, elle était saluée par un murmure de sympathie, et plusieurs fois des cris échappés des loges du cintre ont témoigné de l'anxiété des spectateurs. Le succès est beau, complet et mérité, il n'a contre lui que les 25 degrés de chaleur, et je me tiens pour assuré que, si cet ouvrage avait été donné en hiver, il aurait fait courir tout Paris. Espérons que ce qui est différé ne sera pas perdu, afin que chacun soit récompensé selon ses œuvres.

Ce drame est l'heureux présage de toute une révolution au théâtre de la Porte-Saint-Martin, et la manière dont il a été représenté est une sorte de renaissance. En quittant ce genre exagéré, le directeur a compris qu'il devait renouer à ses véritables interprètes, et je n'ai plus entendu ni ces cris furieux, ni ces hurlements prolongés, ni ces ricaneurs ridicules, que ces messieurs faisaient applaudir par des admirateurs gogues; je n'ai plus vu ni ces gestes désordonnés, ni cet incroyable dédain pour le public, ni ces démarches de sauteur de corde, ni ces grimaces pré-entendues que ces messieurs prenaient pour de belles innovations. Dieu merci, je n'ai rien vu de tout cela, mais j'ai vu de nouveaux acteurs qui n'ont paru mériter les encouragements du public, et qui, dès aujourd'hui, ont des droits incontestables aux éloges de la critique.

Surville est un jeune homme qui joint à des avantages extérieurs une voix juste et pénétrante, un débit sage et mesuré, un jeu intelligent et simple. Il a représenté fort convenablement le personnage d'Adrien. C'est une bonne acquisition pour le théâtre et s'il veut travailler, je ne doute pas qu'il ne soit appelé à tenir un rang distingué à la scène.

Alexandre qui jouait le rôle du duc de Lavaubalière, n'a pas été aussi bien partagé de la nature, il rappelle Damas et il n'y a rien là de bien heureux pour lui. Il rachète ce défaut ou ce malheur par une intelligence qui pour être un peu lente n'en paraît pas moins sûre. Il est tiré avec bonheur d'un rôle difficile, car il a su éviter avec adresse tout ce qu'il avait d'odieux; il nous a fait voir un homme gâté de la fortune qui se laisse aller à toutes les mauvaises penes, parce que son incrédule l'a privé de tous les moyens d'arrêt, mais il nous a caché avec grand soin le profond scélérat, il n'a pas fait naître le dégoût, il ne nous a laissé que la colère!

Puis enfin je dois le dire, les honneurs de la soirée ont été pour Roucourt. Il paraît porté sans doute par le rôle si favorable et si spirituellement écrit de Morisseau, mais il a su lui donner un cachet de naturel et de finesse, d'abandon et de fermeté, de raillerie et de candeur qui prouvent en lui du jugement, de l'aplomb, et des études consciencieuses. Il a été parfaitement secondé par Auguste qui me semble qu'on n'apprécie pas assez, et par Mmo Adolphe qu'on apprécie un peu trop.

C'est féliciter pour moi aujourd'hui, car je n'ai que des éloges à donner. C'est chose si rare que je suis tenté de dire merci à l'auteur, merci au directeur, merci aux acteurs et peut-être même aussi à la censure, car si je l'accuse en face de ce qui est mal, pourquoi ne lui accorderais-je pas une petite part du bien? Il ne faut pas mettre hors la loi ce qui est dans la loi.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

La Raison du Christianisme, ou Preuves de la vérité de la Religion, tirées des plus grands écrivains de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, etc., ouvrage publié sous la direction de M. de Genoude.

C'est une pensée éminemment utile, que celle qui a présidé à la composition de cet ouvrage. Je ne connais point, en effet, de livre nouveau qui soit mieux adapté à la disposition et au développement actuels des esprits; je n'en connais point qui soit plus propre à dissiper ce qui peut rester encore parmi nous, des préjugés de la philosophie menteuse du 18e siècle; point qui offre une instruction plus solide, plus profonde, plus complète, sur les preuves du christianisme et sur les vérités qu'il enseigne. Elle nous disait, cette philosophie impie, que la foi était l'attribut de l'ignorance et de la faiblesse d'esprit. Il fut un temps où elle avait changé les mots et les idées au point que, dans un langage qu'elle avait rendu usuel, esprit fort était synonyme d'incrédule. Eh bien! lisez la Raison du Christianisme; vous y verrez la foi chrétienne non seulement professée, mais défendue de toutes les forces du raisonnement par cent-soixante-seize écrivains qui appartiennent à quatre siècles, y compris celui-ci, et qui tous, bien qu'avec des mérites différents, ont reçu de leurs contemporains et de la postérité les titres de savants et de penseurs. Certes Bacon, Descartes, Newton, Leibnitz, Clarke, Pascal, Bossuet, Fénelon n'étaient ni des ignorants ni des esprits faibles. Ils ont cru, ces grands hommes, ils ont cru les plus incompréhensibles mystères de la religion, ils les ont crus avec une fermeté inébranlable, et les sciences naturelles, loin d'affaiblir leur foi, leur ont fourni de nouveaux arguments pour la fortifier. Donc la foi n'est point un cachet d'ignorance ou de faiblesse d'esprit.

Eh quoi! direz-vous, de ce qu'ils ont cru la religion, s'ensuit-il qu'elle soit vraie? Non sans doute, car les grands génies peuvent se tromper aussi et ils se trompent quelquefois, mais, d'un côté, l'autorité de leur nom prouve qu'on peut croire ce qu'ils ont cru sans passer pour ignorant ou pour esprit faible, et de l'autre les motifs sur lesquels ils ont appuyé leur croyance, prouvent qu'ils ne se sont pas trompés et qu'on n'a pas à craindre de se tromper avec eux, car ces motifs sont de nature à porter la conviction dans tous les esprits qui cherchent sincèrement et de bonne foi la vérité comme ils l'ont cherchée. Tel est le plan de M. de Genoude, plan si heureusement et si précisément exprimé par ces mots: La Raison du Christianisme. Son livre nous donne donc la raison de toutes les croyances chrétiennes; il nous montre donc la raison toujours d'accord avec la foi, même dans les choses les plus inacces-

bles à l'intelligence humaine. Et voilà pourquoi je dis qu'il est parfaitement approprié à l'époque où nous sommes. On est las aujourd'hui de scepticisme et d'incrédulité. Les sarcasmes et les moqueries de Voltaire n'excitent plus que le dégoût, depuis qu'il est reconnu que le mensonge en est la base et que la religion n'est tournée en ridicule, que parce qu'elle y est travestie et défigurée par les colomnies. On est disposé à croire, on en sent le besoin, mais on demande des preuves qui soient en rapport avec le progrès des lumières, et que l'esprit d'examen et de raisonnement, devenu si général de nos jours, ne puisse contredire sans se contredire lui-même, sans manquer aux lois de sa propre nature.

Ces preuves, vous les trouverez dans la Raison du Christianisme; vous trouverez dans les fragments des 176 écrivains qu'on y cite un ensemble qui n'existe point ailleurs. Partout la science et la foi s'y prêtent un mutuel appui; partout la raison, s'unissant à la foi, démontre qu'il faut croire tout ce que la foi nous enseigne, bien qu'elle nous enseigne des choses que nous ne comprenons pas.

Croire ce qu'on ne comprend pas est indigne d'un être intelligent, ont dit les sophistes du 18e siècle. La raison prouve, dans ce livre, que nous sommes, de toutes parts, environnés de mystères à la fois incompréhensibles et incontestables; qu'il faut de toute nécessité ou le croire ou ne rien croire, et par conséquent que ce qui est indigne d'un être intelligent c'est de rejeter ce qu'il ne comprend pas, sur le motif qu'il ne le comprend pas.

Comprenons-nous un être éternel, existant par lui-même ayant dans son essence le principe de son existence? Non assurément; mais la raison démontre dans ce livre qu'il n'y a point de milieu possible entre la croyance d'un être éternel et l'absurdité du doute universel, du doute même de notre propre existence, car s'il n'y avait pas d'être éternel, tous les êtres sans exception ayant été dans le néant, ils y seraient tous et ils y seraient éternellement; on ne peut sortir du néant ni par soi puisqu'on n'est rien, ni par hasard puisque le hasard n'est qu'un mot vide de sens. Donc, puisqu'il y a des êtres, il y a un être éternel.

Comprenons-nous l'être éternel donnant l'être à ce qui n'est pas, faisant sortir du néant et de la terre et tout ce qu'ils renferment? Non, assurément. La création, acte infini d'une puissance et d'une raison infinie, quel mystère pour notre raison bornée! Néanmoins, cette raison, toute bornée qu'elle est, vient à l'appui de la foi, en démontrant dans ce livre, par des arguments irrésistibles, tous empruntés à nos sciences métaphysiques, physiques, astronomiques, physiologiques, historiques, que rien de ce que nous voyons n'a toujours été et que tout ce qui est sorti de la main toute puissance qui l'en a fait sortir. Il y a dans la nature viable une variété infinie de formes et de mouvements; elle n'a donc aucune forme ni aucun mouvement qui lui appartienne par essence. Elle est régie par des lois qui ne viennent pas d'elle et qui lui sont imposées, elle a donc tout reçu de celui qui est la source de tout.

Comprenons-nous en particulier la création de l'homme, ce roi de la nature qui, par son intelligence, est au-dessus de tous les êtres matériels qu'il connaît et qui ne se connaît pas, au-dessus du soleil, des étoiles et des astres qu'il mesure et qui ne se mesurent pas? Non assurément. Cependant nous sommes témoins tous les jours de la naissance et de la mort des hommes; ce qui naît et ce qui meurt n'est pas éternel. C'est l'espace, direz-vous, qui est éternelle. L'espace éternelle! est-ce qu'elle n'a pas commencé, quand les individus ont commencé? Est-ce qu'elle ne mourrait pas si tous les individus mouraient? Nous naissons tous d'un père et d'une mère qui sont nés aussi d'un père et d'une mère. Faites remonter par la pensée cette chaîne de succession aussi haut que vous voudrez, vous arriverez nécessairement à un premier homme et à une première femme. De qui sont-ils venus? De Dieu ou de la terre? De la terre! Quelle extravagance! Est-ce que la terre a jamais produit un homme et une femme? Est-ce qu'elle n'en produirait pas encore quelquefois s'il lui était possible d'en produire?

Comprenons-nous cette âme humaine, dont la nature est si différente de celle du corps auquel elle est unie? Non assurément. Qu'est-ce qu'un esprit? qui peut le définir? personne. Mais la raison vient encore à l'appui de la foi, en donnant dans ce livre des démonstrations complètes de la spiritualité de l'âme, en prouvant que le moi qui, en nous, pense, raisonne et veut, est un et indivisible; que ce qui est un et indivisible ne peut être l'attribut d'un être multiple et divisible, et qu'ainsi il implique contradiction dans les termes de dire que le corps pense, raisonne et veut; que nos facultés morales diffèrent essentiellement de nos facultés physiques, et que jamais, quoi qu'on fasse, on ne déduira de nos fonctions matérielles un principe de vertu; que la mémoire, qui est la vue des choses passées, ne peut pas être l'effet de la vue corporelle qui est bornée aux objets présents; que les désirs infinis de l'homme ne peuvent pas être produits par les mouvements toujours bornés du corps, par la raison que l'effet ne peut pas être plus grand que sa cause; que par la même raison, nos besoins moraux, que rien ne satisfait sur la terre, ne peuvent pas être l'effet de nos besoins physiques, qui sont faciles à satisfaire; enfin que si l'on dépend habituellement du corps pour l'exercice de ses facultés intellectuelles, elle a aussi une volonté plus forte que le corps, une volonté capable, pour accomplir un devoir dont elle est bien pénétrée, de livrer le corps à toutes les tortures de la tyrannie, ainsi qu'ont fait les martyrs chrétiens.

Comprenons-nous dans l'homme l'union de deux substances si opposées entre elles et si intimement liées l'une et l'autre? Non, assurément; il faut pourtant bien reconnaître ce mystère qui nous frappe à tout moment. Dirait-on que cette union existe par la nature des choses? Cela est impossible. Est-ce que nous ne la voyons pas sans cesse se dissoudre par la mort? Elle est donc un des merveilleux ouvrages de Dieu infini qui peut tout ce qu'il veut.

La foi nous enseigne qu'outre les sentiments de bienveillance naturelle, de commisération, de justice et de sociabilité gravés dans tous les cœurs, Dieu a révélé à l'homme, dès le commencement, ce qu'il doit croire et faire pour lui être agréable. La raison, d'accord avec la foi, démontre dans ce livre la vérité d'une révélation primitive, non-seulement une tradition qui est aussi ancienne que le monde, mais aussi par un fait de tous les jours, et qui frappe tous les yeux. Ce fait est la transmission de la parole de génération en génération. Il est certain que la parole n'est pas d'invention humaine, car nous ne parlons tous que parce que nos pères nous ont appris à parler; eux-mêmes ils n'ont parlé que parce que leurs pères le leur avaient appris, en sorte qu'il faut nécessairement remonter au premier homme parlant et communiquant la parole

à sa postérité. Sans cela tout le genre humain aurait été et serait muet. Le premier homme n'a pas créé la parole, pas plus que nous ne la créons. Il l'a donc reçue de Dieu. Mais la nature de la parole est d'exprimer des idées. Donc Dieu, en donnant la parole à l'homme, lui a fait connaître ses pensées, ses volontés: Voilà la révélation primitive prouvée. (L'Université Catholique.)

QUEBEC

SAMEDI, 24 DECEMBRE, 1836.

Encore le vieux refrain: Point de nouvelles; mais aussi lorsque nous en recevons, il est probable que nous en serons accablés. Il y a maintenant six des paquebots de Londres et de Liverpool en retard, sans compter ceux du Havre et de Falmouth. Les dernières nouvelles de Londres et de Paris datent aujourd'hui de deux mois.

Parmi les mesures en discussion dans l'Assemblée du Haut-Canada sont un bill pour encourager la culture du chanvre, un bill pour établir une cour de chancellerie, et un bill pour régler la milice provinciale. Les dispositions de ce dernier, dont certains journaux font beaucoup de bruit, sont à-peu-près les mêmes que celles de nos anciennes lois de milice. Il paraît que l'Assemblée a renoncé au projet d'acheter le canal de Welland.

Mercredi dernier, à Saint-François (Rivière-du-Sud), deux granges appartenant l'une à la veuve Sanson l'autre à un nommé Bilodeau, ont été brûlées avec tout ce qu'elles contenaient. Le feu y a été mis par des étincelles sorties d'une cheminée. Cinq ou six granges ont été abîmées le même jour par le vent dans la même paroisse.

A Saint-Thomas le clocher de l'église a été abattu, et plusieurs granges ébranlées ou endommagées.

On lit dans l'Ami du Peuple.

L'extrait suivant d'une lettre sur l'Amérique, adressée à la Revue-Française par un voyageur français, fera voir que le Canada est loin d'être un étranger au spectacle de la nation et d'être une proie que nos démocrates se plaisent à inventer ici. L'auteur, dont les écrits annoncent un homme fort éclairé et un profond observateur, trouve qu'il y a en Canada "plus de contentement et de bonheur qu'aux Etats-Unis." La seule chose qui l'étonne, c'est, d'abord, que les droits seigneuriaux subsistent encore ici, et surtout que "cette lourde charge ne figure en rien dans l'interminable liste de 92 griefs récemment dressée." On conviendra que le fait est assez surprenant, et qu'on a lieu d'être étonné que tandis que la chambre a rédigé une liste de 92 griefs, la plupart imaginaires, elle ait oublié d'en mentionner un tel que la servitude féodale.....

"Le Canada est à-peu-près la seule colonie que nous aons fondée exclusivement avec des Français. On y transporta une organisation sociale complète. Une fois le pays reconnu, la flotte royale y débarqua des seigneurs à qui le roi avait octroyé des fiefs. Ils étaient suivis de vassaux qui s'étaient pris en Normandie et en Bretagne, et à qui ils distribuèrent des terres. Elle y déposa en même temps un clergé régulier et séculier, des marchands et des compagnies à qui des privilèges étaient accordés pour la traite des fourrures, et pour le commerce. En un mot, les trois ordres, clergé, noblesse et tiers-état, furent importés, et de tout cela, de la vieille France dans la nouvelle. La seule chose que les colons laissèrent derrière eux fut la misère du plus grand nombre; sous la seule forme possible alors, était en harmonie avec le caractère du peuple. Ce qui l'atteste, c'est que sous ce régime, auquel les anglais n'ont rien changé, le Canada a fleuri, et la population s'y est multipliée au sein d'une douce aisance. Je n'ai vu nulle part rien qui offre mieux l'image de la vaux medioritas que les jolis villages des bords du Saint-Laurent. Ce n'est pas l'ambition, prospérité des Etats-Unis, c'est quelque chose de beaucoup plus modeste; mais s'il y a moins d'éclat, en revanche il y a plus de contentement et de bonheur. Le Canada n'a rappelé la Suisse; c'est la même phisonomie de satisfaction calme et de jouissances paisibles. On parlerait du Canada, s'il n'était pas à côté du colosse anglo-américain; on citerait ses développements sans les prodiges des Etats-Unis.

"On ne serait pas fondé à prétendre que les progrès du Canada se sont réalisés en dépit du mode de colonisation; la discussion entre le pape et le roi, le quique est aisée à terminer dans ce cas. Tout ce que le système primitif avait d'onéreux, subsiste encore intact, et la population ne s'en plaint pas. Les redevances seigneuriales, la dime, le droit de mouture, le four banal, y sont acclimatés en pleine vigueur; et, chose incroyable, rien de tout cela ne figure dans l'interminable liste de quatre-vingt-douze griefs récemment dressée par les canadiens contre le régime qui les gouverne.

"En France, il n'y a plus de seigneurs, de vassaux ni de dîmes; les trois ordres sont abolis; il n'y a même plus de royauté absolue; mais nous avons un gouvernement à trois têtes qui dispose de ressources bien autrement énergiques. Ce pouvoir central, le seul qui subsiste maintenant, doit faire intervenir sa direction là où antérieurement le royauté et les divers ordres imposaient la leur. Nous ne fonderons de colonies ni à Alger ni ailleurs, à moins que le gouvernement ne se charge d'y remplir seul les modifications exigées par le progrès des temps et par les circonstances. Les intermédiaires qui existaient autrefois entre la royauté et la masse de la nation ont disparu. Une partie de leurs prérogatives peut et doit être remise au peuple, ainsi qu'il a déjà été fait à l'égard de l'administration intérieure du pays. \* \* \*

"La majeure partie des prérogatives des anciens pouvoirs doit aller grossir celle du pouvoir central, et non point être annulée purement et simplement. Avec nous, français, tels que nous sommes aujourd'hui, il convient, pour le bien général, que le gouvernement ait la meilleure part dans l'héritage des influences du passé, surtout en matière de colonisation. Rien n'est plus difficile que de coloniser; c'est une création tout entière. Le propre d'une colonie, c'est d'être in-neure."

[Nous ne partageons pas avec l'Ami du Peuple ce que nous regardons comme un préjugé contre la tenure féodale de ce pays, ni avec le correspondant de la Revue Française son étonnement de ce que cette lourde charge ne figure en rien dans l'interminable liste des 92 griefs récemment dressée; mais certaines considérations nous empêchent d'entrer, pour le présent, dans la discussion de cette matière.]

